

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer du 6 décembre 2016 : nouvelle vague de l'appel à projets (AAP) sur les investissements dans les serres dans le cadre du programme des investissements d'avenir et point sur les actions mises en œuvre en faveur de la filière horticole en 2016

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières s'est réuni le 6 décembre 2016, sous la présidence de Madame Dominique Boutillon.

Point sur les actions 2016 en faveur de la filière horticole et nouvel AAP sur les serres

Un bilan des actions mises en œuvre en 2016, par FranceAgriMer et le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, en faveur de la filière horticole a été présenté aux membres du conseil spécialisé. Les projets soutenus visent à l'amélioration de la compétitivité et de la performance des entreprises (de la production jusqu'à l'aval de la filière) et à l'accompagnement de la filière vers de nouveaux marchés et de nouvelles techniques culturales.

Les actions suivantes ont ainsi été menées :

- financement par le CASDAR de projets de recherche et d'innovation au niveau national, conduits par Astredhor, l'institut technique de l'horticulture, en collaboration avec une ou plusieurs stations régionales ;
- financement de projets de recherche et d'expérimentation régionaux et interrégionaux, portés par les stations du réseau Astredhor ;
- mise en place d'un groupe de travail sur les autorisations de produits phytosanitaires ;
- développement d'un référentiel de « végétaux tendances », porté par Val'hor, l'interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage ;
- amélioration de la performance économique par des techniques innovantes ;
- accompagnement des investissements des entreprises horticoles par le programme des investissements d'avenir (PIA) ;
- études favorisant la connaissance des marchés.

À cette occasion, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a annoncé le lancement d'une 5^e vague d'appel à projets sur les serres horticoles et maraîchères dans le cadre du programme des investissements d'avenir.

Partenariat avec les Régions de France

Les représentants de FranceAgriMer et de Régions de France au conseil spécialisé ont évoqué les orientations arrêtées lors du conseil d'administration de l'établissement du 11 octobre 2016 pour conforter le partenariat en région, en développant une concertation renforcée entre les représentants de FranceAgriMer (DRAAF), les Régions et la profession. Les représentants professionnels au conseil spécialisé ont fait part de leur volonté de contribuer, via leurs relais dans les territoires, à cette démarche. Ils ont également cité des initiatives déjà en place à ce titre.

Programme d'études économiques horticoles pour 2017

Les membres du conseil ont pris connaissance du programme d'études économiques de FranceAgriMer, envisagé pour 2017 pour la filière horticole. Cet exercice annuel – effectué depuis 2014 sur une période de trois ans glissants (visualisation du programme de l'année en cours et de la programmation sur les deux années à venir) a pour objectif de définir, en concertation avec les partenaires de l'établissement, un programme adapté aux besoins et compatible avec les ressources de FranceAgriMer.

Les projets d'études déposés pour 2017 portent sur :

- des activités récurrentes : panel de consommateurs (suivi des achats de végétal d'ornement, de graines, plants et plantes, de prestations d'entretien ou d'aménagement de jardins), suivi de conjoncture ;
- les observatoires et veilles : observatoire des données économiques et financières des exploitations horticoles et pépinières, observatoire des données structurelles des entreprises de production de l'horticulture et des pépinières ornementales ;

- des études : tendances végétales, facteurs de compétitivité sur le marché mondial de l'horticulture, coûts de production en horticulture et pépinières.

Les membres du conseil spécialisé ont plus particulièrement souligné l'importance qu'ils attachent à l'étude « compétitivité », tant d'un point de vue économique que s'agissant des mesures réglementaires.

Le 31^e Congrès scientifique international de l'horticulture se tiendra à Angers en 2022

La ville d'Angers a été retenue pour accueillir le 31^e Congrès scientifique international de l'horticulture (IHC – International Horticultural Congress) en août 2022. Organisé tous les quatre ans, sous l'égide de l'International Society for Horticultural Science (ISHS), cet événement regroupera pendant six jours plus de 3 000 chercheurs de 70 pays, dans les secteurs de l'horticulture d'ornement, des fruits et légumes, des plantes aromatiques et médicinales.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
